

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS N° 3/18

Mise en séparatif, remplacement des conduites industrielles et réfection de la place du Temple – ruelle du Temple – rue Amiral Duquesne

Objet	Mise en séparatif, remplacement des conduites industrielles et réfections de la place du Temple – ruelle du Temple - rue Amiral Duquesne.
Opération proposée	Investissement
Coût de l'opération	Préavis : CHF 1'500'000.- Avec amendement : CHF 1'550'000.-
Travaux déjà réalisés	CHF 50'000.-
Réalisation	Mai 2018 à juin 2019
Financement	Emprunt pour tout ou une partie du montant, dans les limites fixées par le plafond d'endettement et/ou par la trésorerie courante pour le solde.
Amortissement	Prélèvement aux fonds de réserves Mise en séparatif, Egouts et épuration, Extensions eau potable, et fonds de renouvellement SI Gaz.
Plan d'investissement	2018-2022 : CHF 1'100'000.-, dont CHF 300'000.- pour 2018 et CHF 800'000.- pour 2019

Constat :

Dans le chapitre 10.1 du préavis municipal, il fallait lire que le plan quinquennal 2018-2022 prévoyait un investissement de CHF 1'100'000.- et non de CHF 1'100.-. Le montant de CHF 1'100'000.- prévu au plan quinquennal est une évaluation indicative qui peut dater de quelques années, sans être mise à jour. Le chiffre final du préavis (CHF 1'550'000.-) reflète notamment les options prises au moment de l'appel d'offre.

Au vu du caractère nécessaire et légal de ces travaux, la CoFin considère cet investissement comme approprié.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise favorablement à l'octroi du crédit amendé, soit CHF 1'550'000.-.

Rapporteur : Valérie André

Aubonne, 16 avril 2018